






RAPPORT D'ACTIVITE


ANNEE 2010

Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

 N° Vert **0 800 49 50 61**

 : 01.34.83.12.07 -  : 01. 34. 83. 81..54

 : accueil@sictomrambouillet.fr

 : www.sictomregionrambouillet.com

SOMMAIRE

Présentation du syndicat	Pages 3
La collecte	Pages 4 à 8
Le traitement	Pages 9 à 11
Les finances	Pages 12 à 16
L'administration générale	Pages 17 à 19
Les opérations en faveur de l'environnement.....	Pages 20 à 23

PRESENTATION DU SYNDICAT

Le **SICTOM de la Région de RAMBOUILLET** a été créé le 4 juillet 1962 autour de 11 communes. Après des adhésions successives, le Syndicat a grossi pour atteindre 41 communes à partir de 2008 (la commune de Magny-les-Hameaux est sorti du Syndicat cette année là).

La **compétence "Ordures Ménagères"** est passée aux communautés de communes au fur et à mesure de leur constitution. Elles ont aussitôt transféré la compétence au SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

Ainsi 28 communes ont intégrées les 4 communautés de communes constituées à ce jour, 13 communes restent adhérentes directement :

- **Plaines et Forêts d'Yveline** : 14 communes dont La Boissière Ecole, Clairefontaine-en-Yvelines, Emancé, Gazeran, Hermeray, Orcemont, Orphin, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Rambouillet, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Sonchamp et Vieille-Eglise-en-Yvelines
- **Les Etangs** : 5 communes dont Auffargis, Les-Bréviaires, Les-Essarts-le-Roi, Le-Perray-en-Yvelines et Saint-Léger-en-Yvelines
- **Contrée d'Ablis – Portes d'Yvelines** : 8 communes dont Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt et Sainte-Mesme
- **Val de Drouette** : 1 commune, Epernon
- **Communes hors communautés de communes** sont Bonnelles, Bullion, La-Celle-les-Bordes, Cernay-la-Ville, Chateaufort, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Longvilliers, Les-Mesnuls, Ponthévrard, Rochefort-en-Yvelines et Senlisse

Le Syndicat est administré par un **Comité Syndical** composé de 4 représentants des communes le constituant, 2 titulaires et 2 suppléants. Lorsque les communes adhèrent à une communauté de communes, c'est celle-ci qui désigne les représentants des communes au SICTOM.

Le Comité Syndical a élu son **Président**, Benoît PETITPREZ, délégué de Bullion, en début de mandat.

7 vice-présidents l'assistent dans sa fonction.

Le **Bureau Syndical** est composé de 18 membres.

Le travail s'effectue essentiellement en **Commission** :

Finances, Communication, Appel d'Offres, Déchèteries, Sictom de demain, CCUSP

LA COLLECTE

1 - L'organisation de la collecte.

L'ensemble de la collecte est confiée à un prestataire extérieur SITA Ile de France, suite à une consultation effectuée en mars 2008. Le contrat de 5 ans expirera en mars 2013.

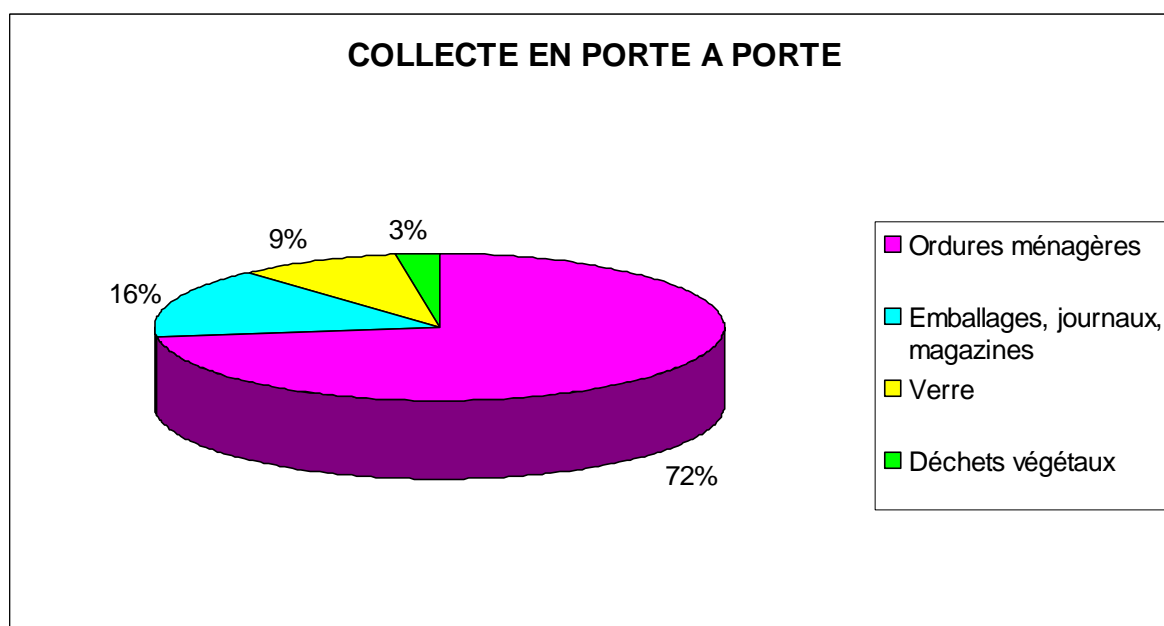
La collecte en régie concerne les encombrants et D3E sur rendez-vous, les mises en place de bennes à la demande, les collectes en redevance spéciale de certaines entreprises et collectivités.

1-1 Collecte en porte à porte

- Collecte en porte à porte des Emballages-Journaux-Magazines tous les 15 jours.
- Collecte en porte à porte du verre toutes les 4 semaines.
- Collecte en porte à porte des ordures résiduelles toute les semaines.

Certains secteurs communaux bénéficient de collectes plus fréquentes en particulier dans les centres villes étroits, les zones d'activités et l'habitat collectif. De plus, une collecte en porte à porte des déchets végétaux est organisée avec distribution de sacs adaptés pour les communes des Essarts-le-Roi et du Perray-en-Yvelines en saison (du 15 mars au 30 novembre).

➤ Ordures ménagères.....	22 863 tonnes
➤ Emballages.....	4 885 tonnes
➤ Verre.....	2 837 tonnes
➤ Déchets végétaux.....	789 tonnes
Soit un total de	31 374 tonnes

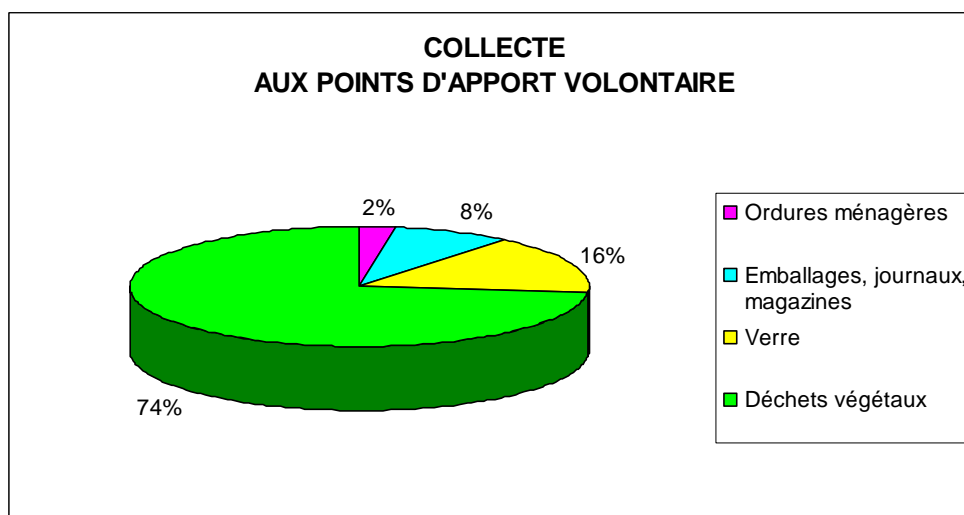


1-2 Collecte en points d'apport volontaire

Des points d'apport volontaire concernant le verre, les emballages-journaux-magazines, les déchets végétaux sont répartis sur le territoire et collectés régulièrement. Cette année, le dispositif s'est enrichi de nouvelles bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères, les emballages et le verre. Ces bornes, au nombre de 32, ont été installées pour l'habitat collectif afin de remplacer les collectes en bacs qui n'étaient pas satisfaisantes pour la qualité du tri.

Il s'agit de l'affermissement d'une tranche conditionnelle du marché signé en mars 2008.

➤ Ordures ménagères.....	52 tonnes
➤ Emballages.....	179 tonnes
➤ Verre.....	338 tonnes
➤ Déchets végétaux.....	1 569 tonnes
Soit un total de	2 138 tonnes

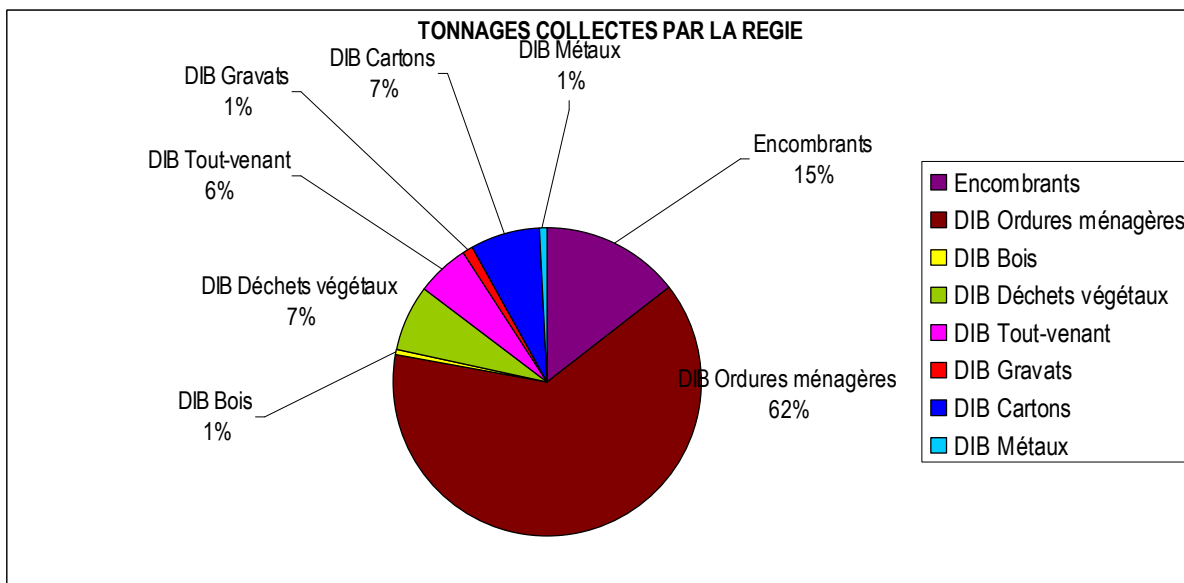


1-3 Collecte en régie

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET organise pour les ménages une collecte sur rendez-vous pour les encombrants et une collecte spécifique pour les déchets électriques et électroniques encombrants "D3E". 3 729 rendez-vous ont été pris pour les encombrants dont 1 028 pour les déchets électriques. Ce service a collecté 306 tonnes d'encombrants en 2010.

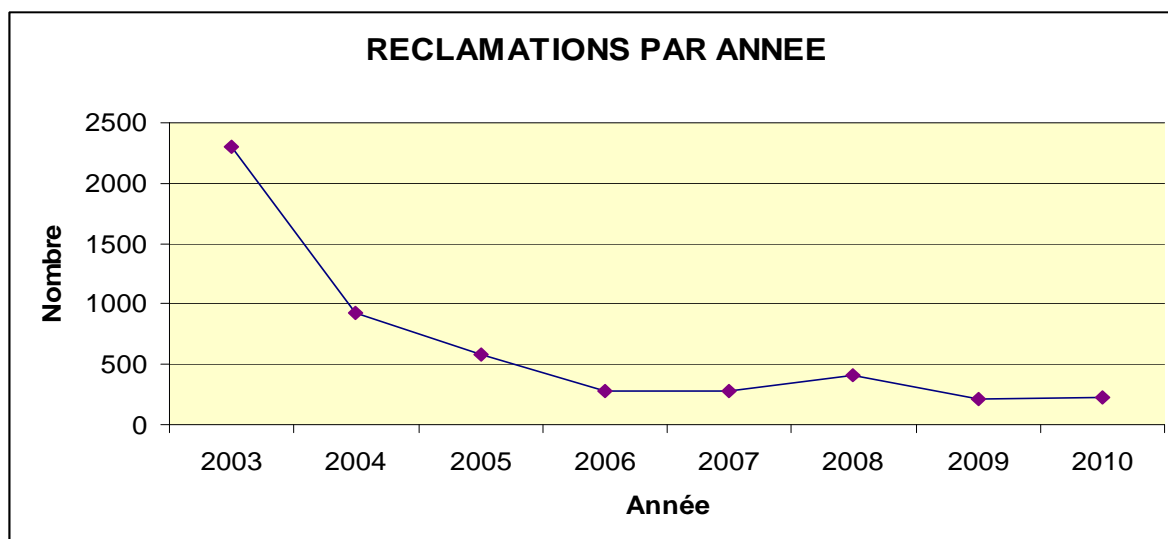
La collecte des déchets industriels banals "D.I.B." est assurée par la mise à disposition de caissons de 10 à 30 m³ et des collectes de bacs. Ce service en régie collecte 3 080 tonnes dont 232 tonnes de carton et 26 tonnes de métaux

Ce service intervient auprès de clients réguliers contractualisés et sur des demandes ponctuelles facturées.



1-3 Qualité de la collecte

La Qualité de service reste stable et satisfaisante. Le nombre des réclamations enregistrées et justifiées s'élèvent à 225. Il reste faible au regard du nombre d'enlèvement effectué dans l'année, plus de 3 500 000. Nous sommes loin des 2 500 réclamations enregistrées en 2001.



Les évolutions de quantité collectées sont relativement faibles d'une année sur l'autre.

EVOLUTION DE LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

	2008	2009	2010
Ordures ménagères	23 626 tonnes	22 943 tonnes	22 863 tonnes
Emballages	4 869 tonnes	4 854 tonnes	4 885 tonnes
Verre	3 000 tonnes	2 922 tonnes	2 837 tonnes
Déchets végétaux	177 tonnes	727 tonnes	789 tonnes
TOTAL	31 672 tonnes	31 446 tonnes	31 374 tonnes

EVOLUTION DE LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

	2008	2009	2010
Ordures ménagères	45 tonnes	54 tonnes	52 tonnes
Emballages	152 tonnes	162 tonnes	179 tonnes
Verre	336 tonnes	362 tonnes	338 tonnes
Déchets végétaux	1 578 tonnes	1 607 tonnes	1 569 tonnes
TOTAL	2 111 tonnes	2 185 tonnes	2 138 tonnes

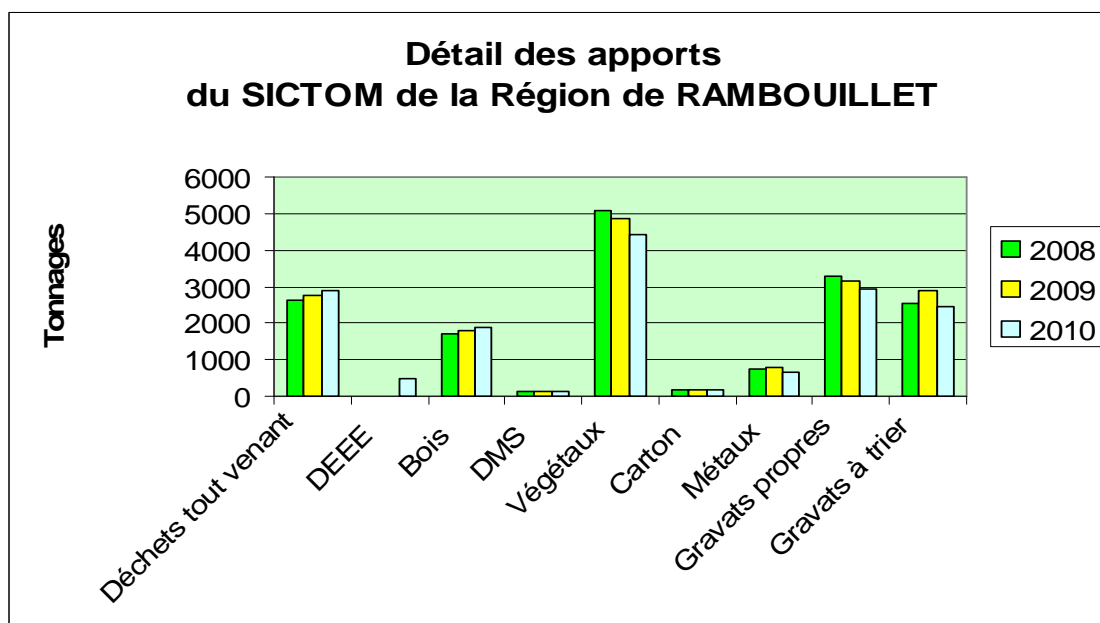
2 – Les déchèteries

La compétence de gestion des déchèteries est assurée par le SITREVA. Ce Syndicat regroupe la compétence traitement et valorisation des déchets pour 4 Syndicats :

- Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET
- Le SICTOM du HUREPOIX
- Le SIRMATCOM de MAINTENON
- Le SICTOM d'AUNEAU

Sur le territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, il y a 6 déchèteries : Rambouillet, Gazeran, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Auffargis, Bonnelles et Droue-sur-Drouette. 15 978 tonnes ont été apportées dans ces déchèteries avec la répartition suivante :

	2008	2009	2010
Déchets tout venant	2 608 tonnes	2 738 tonnes	2 875 tonnes
DEEE			469 tonnes
Bois	1 717 tonnes	1 777 tonnes	1 871 tonnes
DMS	110 tonnes	118 tonnes	118 tonnes
Végétaux	5 088 tonnes	4 853 tonnes	4 428 tonnes
Carton	192 tonnes	173 tonnes	184 tonnes
Métaux	723 tonnes	793 tonnes	656 tonnes
Gravats propres	3 276 tonnes	3 169 tonnes	2 942 tonnes
Gravats à trier	2 533 tonnes	2 878 tonnes	2 435 tonnes
TOTAL	16 247 tonnes	16 499 tonnes	15 978 tonnes



A l'échelle des 18 déchèteries du SITREVA, ce sont 56.125 tonnes de déchets qui ont été déposées pour 543 054 visites.

En 2010, il a été mis en place une généralisation des cartes d'accès aux déchèteries, permettant un contrôle d'accès des entreprises et des particuliers extérieurs au dispositif. Cela a permis de diminuer le tonnage apporté de 0,69 % alors que le nombre de visites a lui-même baissé de 10,50 % par rapport à 2009.

Plus de 28 000 cartes ont ainsi été distribuées sur les 18 déchèteries gérées par le SITREVA.

Le rapport d'activités établi par le SITREVA est consultable aux services administratifs du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

LE TRAITEMENT

Comme indiqué dans le chapitre précédent, Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a délégué sa compétence "traitement" au SITREVA, Syndicat qui regroupe 182 communes pour 265 126 habitants.

Le dispositif de traitement et de valorisation des déchets est composé de plusieurs éléments :

- 3 centres de transferts : Rambouillet, Droue-sur-Drouette et Ouarville
- Une usine d'incinération située à Ouarville en Eure-et-Loir
- Un centre de traitement des mâchefers
- Un centre de tri situé ZA de Bel-Air à Rambouillet
- Un centre de regroupement des déchets issus des déchèteries en régie
- Une compostière en régie située à Ouarville

Le SITREVA a délégué à la société VALORYELE la gestion de l'usine d'incinération et de valorisation énergétique et le centre de tri des emballages jusqu'en janvier 2020 au travers d'une DSP.

1- Les centres de transferts

Ils permettent aux camions de collectes de vider leur cargaison dans des centres de proximité et d'optimiser le transport vers l'usine d'incinération avec les bennes plus importantes. Ce dispositif a le double effet d'optimiser le transport en termes de kilomètres et de coût et d'assurer une sécurité de service en cas d'intempéries ou de difficultés de circulation.

2- L'usine d'incinération a traité 123 909 tonnes de déchets soit une hausse de 0,74 % par rapport à 2009, dont 76 224 tonnes issues du SITREVA composées d'ordures ménagères, d'encombrants et des refus de tri :

	Ordures ménagères	Encombrants	Refus de tri
Tonnages 2010	67 803	5 336	3 085
Variation par rapport à 2009	+ 0,32 %	+ 1,31 %	+ 9,60 %

Il est à noter qu'en 2010 des investissements ont été réalisés à l'usine d'incinération afin de mesurer les consommations et productions d'énergie et de calculer le bilan énergétique. C'est ainsi que le rendement est supérieur à 60 % permettant de bénéficier d'une TGAP réduite dès 2011. Cela complète les investissements de mise aux normes concernant les rejets effectués auparavant et qui positionne cette usine à un haut niveau de performance de valorisation et de respect de l'environnement.

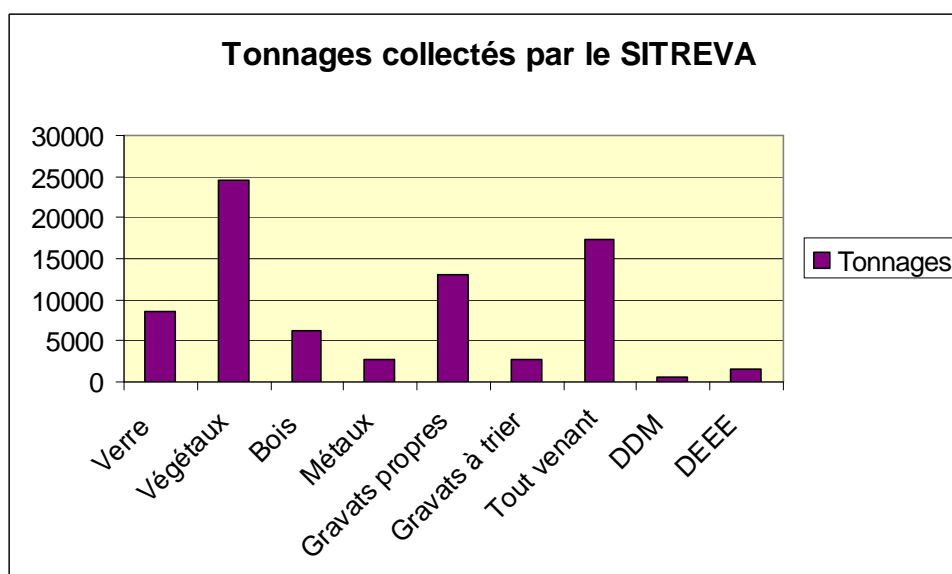
3- Le centre de tri a reçu 14 939 tonnes de produits valorisables issus des collectes sélectives, des déchèteries, et des points d'apport volontaire pour les journaux magazines soit une baisse de 0,21 % par rapport à 2009.

	Collectes sélectives	Cartons déchèteries	Journaux magazines
Tonnages 2010	13 359	653	927
Variation par rapport A 2009	- 0,46 %	+ 3,00 %	+ 1,31 %

Les produits valorisés sortant du centre de tri représentent près de 14 793 tonnes : 11 707 tonnes en recyclage matière et 3 086 tonnes en valorisation énergétique (refus de tri incinérés au centre de valorisation énergétique de OUARVILLE).

4- Le centre de regroupement des déchèteries

Situé dans le secteur de Gousson à Rambouillet permet de regrouper les encombrants, les D3E, les déchets ménagers dangereux, les piles, les métaux, le bois et les déchets végétaux.



Les produits collectés sont ensuite expédiés dans des centres de valorisation selon le tableau ci-dessous :

Produits	Tonnages	Variation par rapport à 2009	Prestataires traitant les produits
Déchets végétaux	24 486 tonnes	-7,49 %	Compostage SITREVA Traitement par prestataires : ZYMOVERT, COMPOST SUD, COMPADRUE, SEDE
Bois	6 274 tonnes	+ 3,09 %	Bois 2 r CEL, PAPREC RECYCLAGE
Métaux	2 666 tonnes	- 13,10 %	QUENTIN, SFE, METALUFER, MENUT
Gravats propres	12 983 tonnes	- 7,11 %	STAR, SPAC LTG, CHEZE
Gravats à trier	2 774 tonnes	+ 14,53 %	CHEZE
Verre	8 567 tonnes	-1,13 %	Saint-Gobain
Tout-venant	17 274 tonnes	+ 5,87 %	SITREVA 5 336 tonnes valorisées au centre de valorisation énergétique d'OUARVILLE Et 11 938 tonnes en enfouissement
Déchets Dangereux des Ménages (DDM)	537 tonnes	- 9,50 %	SITREVA
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	208 797 appareils électriques (+ 5 %) et électroniques usagés Soit 1 551 tonnes (+ 21 %)	Appareils électriques : + 5 % Tonnages : + 21 %	Partenaire ECO-SYSTEMES depuis 2008

Le rapport d'activités établi par le SITREVA est consultable aux services administratifs du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

LES FINANCES

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET avait retrouvé un équilibre financier. Les baisses de coût du SITREVA permettent encore d'améliorer cet équilibre et de baisser de nouveau la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 9,62% pour atteindre un taux moyen de 8,74 % pondéré suivant le lissage en cours par commune.

1 – Le budget

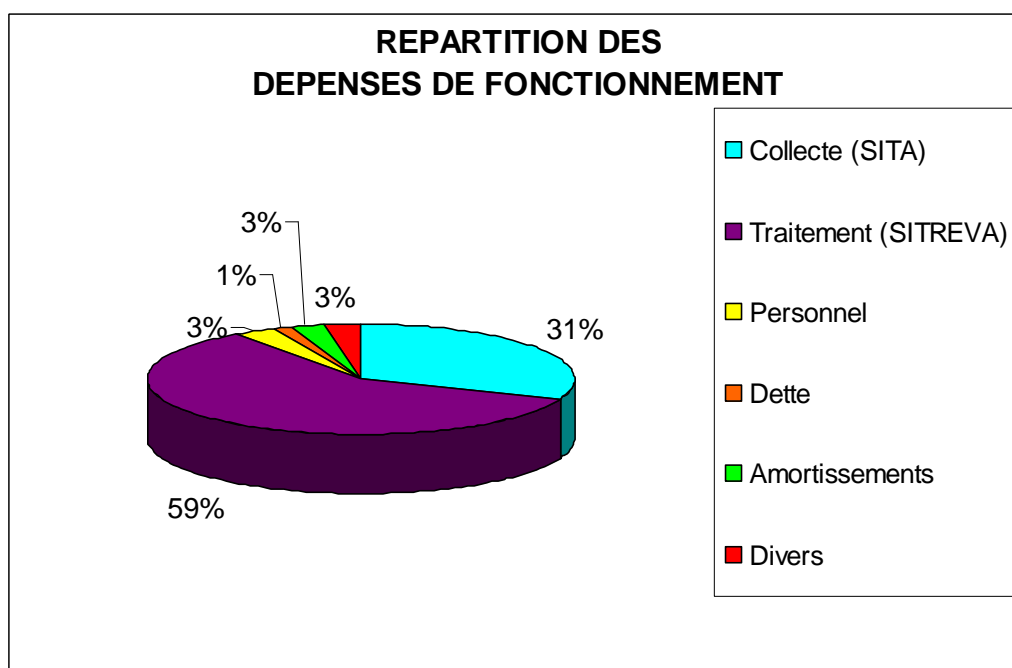
Le budget de l'année 2010 a été équilibré à la somme de :

1-1 Section de fonctionnement :

Total dépenses	15 401 130,10 €
Recettes.....	13 540 755,22 €
Excédent reporté.....	1 860 374,88 €
Total recettes	15 401 130,10 €

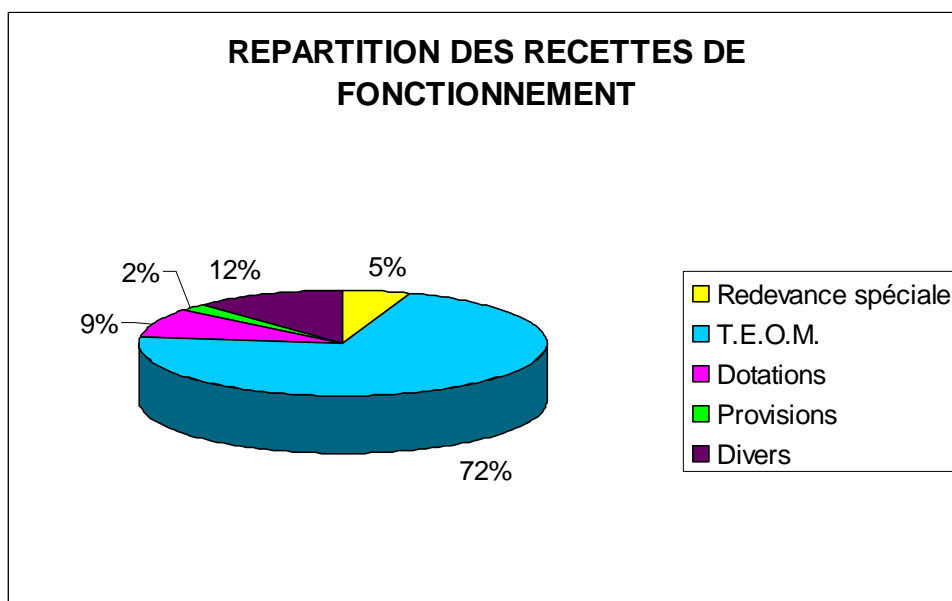
Les principales dépenses se répartissent comme suit :

- contrat pour la collecte des ordures ménagères	4 041 010,15 €
- coût du traitement se décomposant :	
➤ Traitement des collectes.....	4 291 533,41 €
➤ Traitement des apports.....	1 090 180,45 €
➤ Participations forfaitaires pour le haut de quai,	
Les frais de structure du SITREVA et la part fixe	1 996 320,75 €
- frais de personnel	447 047,16 €



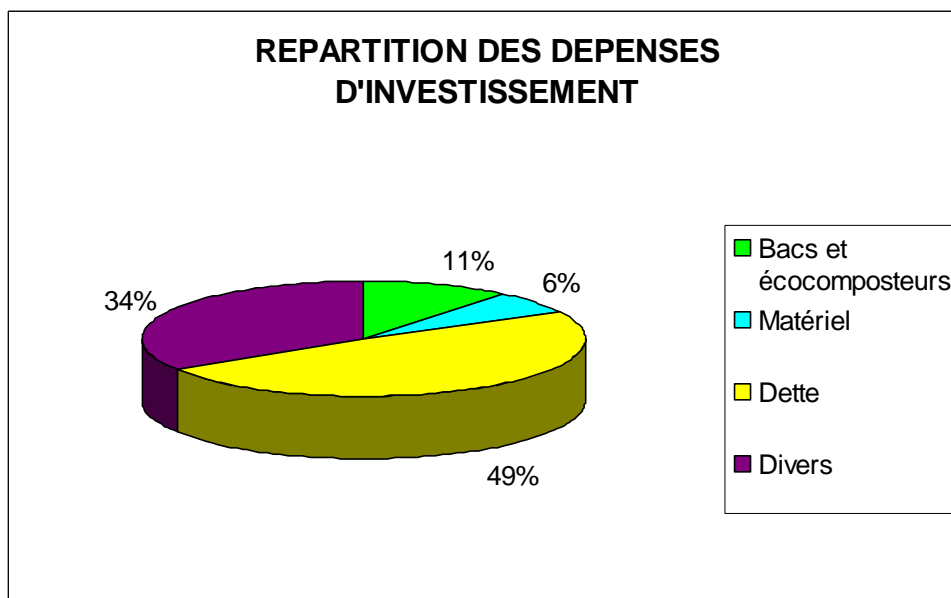
Les recettes sont constituées par :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 11 710 875,00 €
Dont une partie provient directement de la TEOM perçue par le
SICTOM de la Région de RAMBOUILLET 2 001 210,00 €
L'autre partie provient de la TEOM perçue par les communautés
de communes qui l'encaissent et la reversent intégralement au
SICTOM de la Région de RAMBOUILLET 9 709 665,00 €
- les subventions ECO EMBALLAGES perçues par le SITREVA
et reversées aux syndicats primaires selon la qualité du tri 1314 463,98 €
- la redevance spéciale pour les entreprises et les commerces 845 017,68 €



1-2 Section d'investissement :

Dépenses	1 940 890,22 €
Déficit reporté.....	45 721,86 €
Total dépenses.....	1 986 612,08 €
Recettes.....	1 986 612,08 €



Les principales dépenses de l'année se répartissent comme ceci :

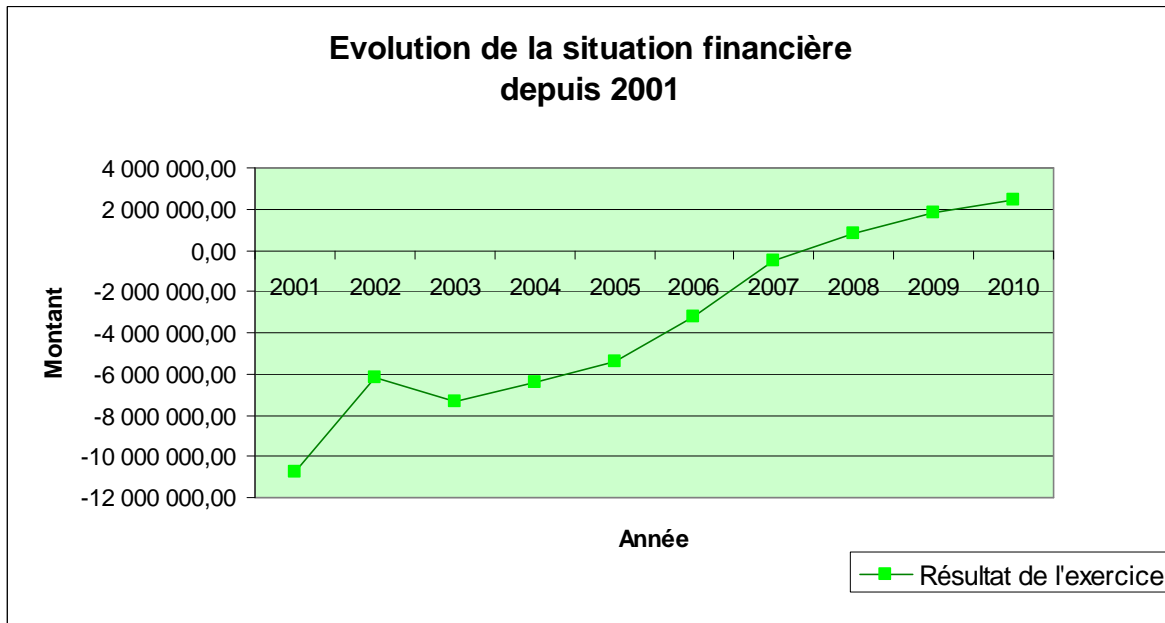
- L'acquisition de bacs et d'éco-composteurs (129 569,25 €)
- le remboursement de la dette (585 082,48 €).
- le renouvellement du parc vieillissant des compacteurs
- remplacement de la benne à ordures ménagères servant principalement à la collecte des encombrants.

Suite à la cession d'actifs, un placement 1 087 000,00 € a été effectué auprès du Trésor Public pour une durée de 12 mois.

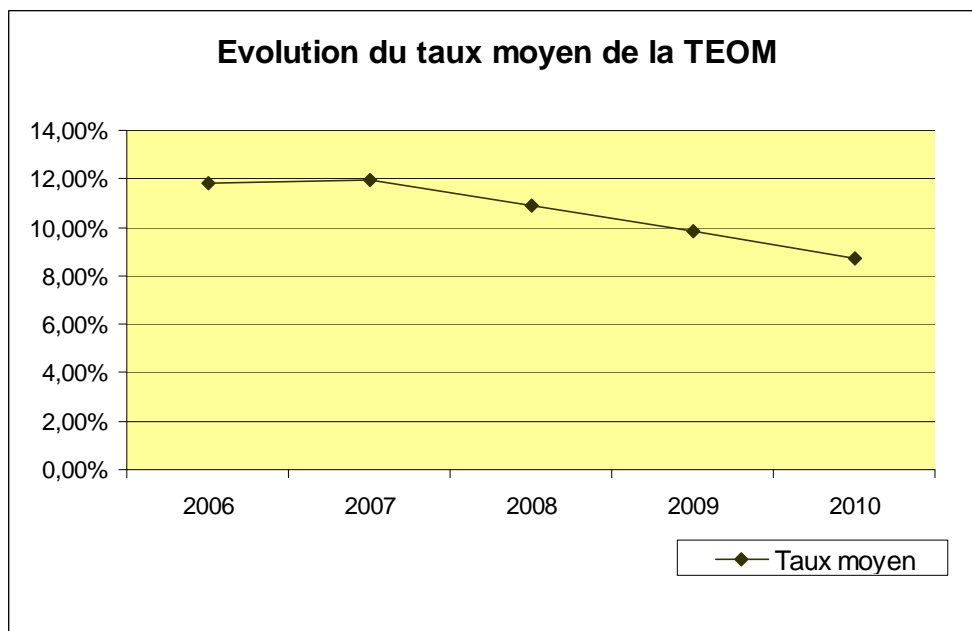
1-3 Evolution de la santé financière :

L'exercice 2010 s'est soldé par un **excédent global de 2 414 309,57 €** se répartissant :

Section de fonctionnement.....	+ 3 223 676,13 €
Section d'investissement.....	- 809 366,56 €



Le graphique ci-dessous fait apparaître l'évolution du taux moyen de la TEOM, le taux fluctue selon les communes en raison du lissage.



2 – La redevance spéciale

La redevance spéciale a été rendue obligatoire par la loi du 92-646 du 13 juillet 1992 à compter du 1^{er} janvier 1993. Le principe de cette redevance est de s'adapter pour la collecte et le traitement des ordures ménagères issues des entreprises et des collectivités qui ont un volume spécifique de déchets supérieur aux ménages.

Ce service évolue en fonction de l'activité économique du territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, et des besoins ponctuels des entreprises ou des communes.

Il est instauré un contrat avec chaque entité collectée de mise à disposition de bacs donc de litres adaptés en fonction de la production de déchets. La facturation se fait au volume ainsi collecté multiplié par le nombre de collectes, déduction faite de la taxe payée par le client si elle est inférieure à la redevance ainsi calculée. Les tarifs de redevance spéciale sont votés par le comité syndical en tenant compte des prix de revient des collectes et traitements concernés.

Au même titre que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les tarifs de la redevance spéciale ont baissé.

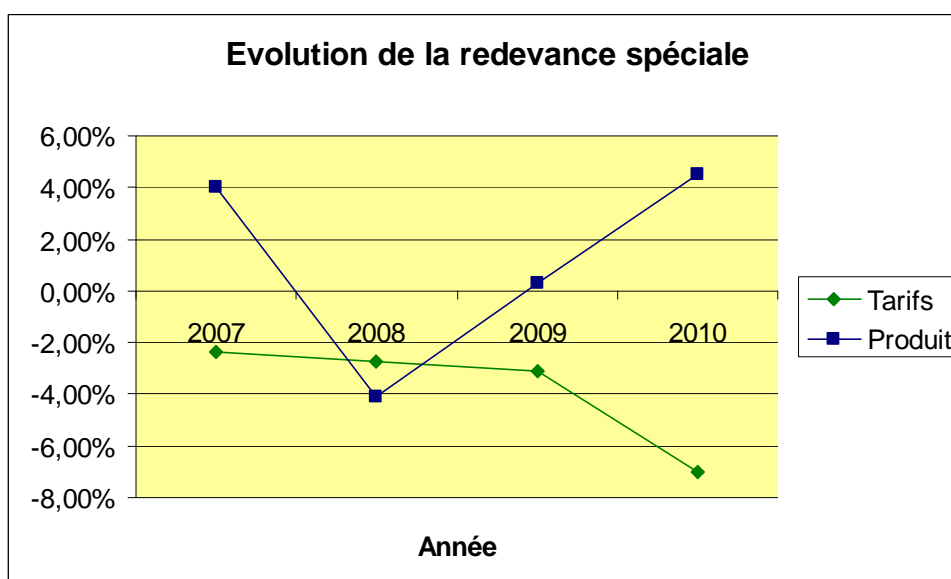
Il y a un équilibre entre les entreprises cessant leur activité ou résiliant le contrat de redevance spéciale et de nouvelles entreprises qui sont devenues clientes.

La recette de la redevance spéciale s'élève à 845 017,68 € soit une hausse de 4,51 % malgré la baisse des tarifs dont le détail :

- les gros producteurs.....	218 668,10 €
- la redevance ponctuelle	18 469,85 €
- la redevance aux entreprises	607 879,73 €

Les demandes d'enlèvements ponctuels restent à un niveau stable.

Le graphique fait apparaître l'évolution de la recette de la redevance spéciale:



ADMINISTRATION GENERALE

1 – L'activité du service "administration générale"

L'activité de ce service est variée. Il assure principalement le standard (réception des appels, réclamations, prises de rendez-vous, accueil des personnes), la gestion du courrier, l'organisation des comités syndicaux, des bureaux et des diverses commissions, d'autres missions diverses et variées.

Au cours de cette année, 4 686 courriers ont été reçus et 1 509 courriers ont été envoyés.

Le comité syndical a tenu 6 réunions dont un où le quorum n'a pas été atteint et 41 délibérations ont été prises.

Depuis quelques années, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET télétransmet ses actes administratifs. Le C.I.G. de la Grande Couronne a mis en place un groupement de commandes pour ce système car le contrat arrivait à terme le 31 décembre 2010. La mise en concurrence a été une nouvelle fois confiée au C.I.G. de la Grande Couronne ce qui a engendré un changement d'opérateur. Cette consultation s'est effectuée durant l'année 2010 afin que les collectivités puissent télétransmettre leurs actes dès le 1^{er} janvier 2011.

2– Les marchés publics

Des consultations ont été lancées pour :

- le remplacement de la benne utilisée pour la collecte des encombrants,
- le remplacement de deux compacteurs,
- l'achat de composteurs individuels,
- l'achat de sacs papier pour la collecte des déchets végétaux en porte à porte sur les communes du PERRAY EN YVELINES et LES ESSARTS LE ROI,
- le remplacement du photocopieur.



Le détail des marchés souscrits au cours de l'année 2010 :

N° du marché	Objet du marché	Entreprises attributaires
1/2010	Acquisition de composteurs individuels	Société BEAUVAIS DIFFUSION
2/2010	Acquisition de sacs papier	Société BEAUVAIS DIFFUSION
3/2010	Remplacement de la benne ordures ménagères	Société FISPAR
4/2010	Acquisition de 2 compacteurs	Société PRESSOR
5/2010	Remplacement du photocopieur	Société BURO TEAM La procédure a été lancée fin 2010 et le marché a été attribué en mars 2011

Afin de faciliter la tâche aux petites collectivités, le C.I.G. de la Grande Couronne organise régulièrement des groupements de commande pour l'achat de matériel ou prestations diverses. Ainsi, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a adhéré à un groupement de commandes pour l'acquisition d'un défibrillateur.

3- Le personnel

Suite à leur réussite à l'examen professionnel, deux agents ont été promus adjoint technique 1^{ère} classe.

Un agent a été promu adjoint technique principal 2^{ème} classe car il remplissait les conditions pour y prétendre.

En application du décret n° 85-603 du 10 Juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a nommé un agent Chargé de la Mise en Œuvre (A.C.M.O). Cet agent a suivi les 2 jours de formation obligatoire pour sa prise de fonctions.

Deux agents ont suivi la formation obligatoire d'intégration qui est de 5 jours et doit se dérouler durant l'année de stagiaire. Sans cette formation, l'agent ne peut être titularisé.

L'ensemble des agents ont suivi 60 jours de formation au cours de l'année 2010 dont 22 jours pour la préparation à examen professionnel ou concours, ces agents ayant été reçus aux tests leur donnant l'accès à cette formation.

L'absentéisme représente 211 jours dont 178 jours pour un seul agent.

Dans le cadre de l'assurance statutaire, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a également adhérer au contrat groupe du C.I.G. de la Grande Couronne ce qui a permis d'avoir une meilleure couverture à un taux plus avantageux. Dans les petites structures, lorsqu'un agent connaît des problèmes de santé et qu'il a un arrêt maladie important, la collectivité se trouve pénalisée si elle est assurée à titre individuel. Le contrat-groupe permet de mutualiser le risque "maladie" ou "accident du travail".

Il a été confié au C.I.G. de la Grande Couronne la gestion des dossiers de retraite car c'est un domaine complexe et les obligations pour les employeurs sont importantes. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de demander au C.I.G. de la Grande Couronne de gérer ces dossiers.

LES OPERATIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET est engagé dans des actions en faveur de l'environnement, en particulier pour le tri et la valorisation des déchets. Il est partenaire pour les communes et collectivités ayant des actions dans ce sens. C'est ainsi qu'on été développées plusieurs en 2010 :

1- Communication sur le site internet

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET possède son site Internet qui permet aux administrés de trouver des réponses à leurs questions diverses et variées et également d'interroger les services. Cet outil a été très utile lors des intempéries de fin d'année car il a permis d'informer l'administré sur l'organisation des tournées et les rattrapages de collecte en temps réel. Durant cette période, le site a été très souvent visité. Cet outil de communication est très important pour donner des informations ponctuelles aux usagers. Il y a eu 22 476 connexions durant l'année 2010 soit une augmentation de 47,94 % par rapport à l'année 2009.

2- Communication dans les écoles et les centres de loisir, visite des outils

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET développe des actions de sensibilisation au tri en organisant des animations/formations dans les écoles et des visites de centre de tri. Ainsi, en 2010, 31 écoles ont été visitées représentant 898 élèves.

3- Concours entre les écoles "Ma Planète se recycle"

Un nouveau concours sur le thème "Ma planète se recycle", où il était demandé de fabriquer une terre avec des objets recyclables, avait été lancé dès la rentrée scolaire de septembre 2009 et l'exposition avec la remise des prix s'est déroulée du 12 au 14 avril 2011.

Ce concours a connu un véritable succès car 23 classes représentant 502 élèves s'étaient inscrits.

Pour l'exposition, chaque classe confectionnait une terre et devait réaliser une affiche de présentation de leur œuvre. Tous les participants ont été récompensés, chaque enfant a reçu un tee-shirt à l'effigie du concours et avec le logo du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET et un diplôme d'éco-citoyen était décerné à toutes les classes, elles recevaient un "Prix spécial".





République Française
Département des Yvelines
SICTOM de la Région de Rambouillet



Diplôme d'Eco-citoyen

Concours 2010
« Ma planète se recycle »

Prix spécial de participation

décerné à.....
classe....., école de

en témoignage de son engagement citoyen en faveur du respect de l'environnement
et pour le travail collectif réalisé avec la collaboration du SICTOM de la Région de Rambouillet.

Benoît Petitprez



Président du SICTOM
de la Région de Rambouillet

Chantal Rance



Vice présidente
chargée de la communication
et des relations aux usagers

Inscription sur le tee-shirt



Comme il s'agissait d'un concours, un jury composé d'élus, d'enseignants et d'ambassadeurs de tri a décerné des prix, il s'agissait de sorties entièrement prises en charge par le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

Les prix étaient :

1^{er} prix : une journée d'accrobranche en forêt de RAMBOUILLET,

2^{ème} prix : une demi-journée d'accrobranche en forêt de RAMBOUILLET

3^{ème} prix : une journée organisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse

4- Manifestations organisées par les communes

Les ambassadeurs de tri sont également présents lors de manifestations dans les communes et les kermesses d'écoles où ils organisent des jeux en rapport avec le tri des déchets, le compostage. Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET est partie prenante dans les opérations "Nettoyons la nature" .Il est mis à disposition des bacs à des points prédéfinis entre les communes ou les communautés de communes et les services du SICTOM, la collecte s'effectue le lendemain de l'opération. Lors de manifestations importantes dans les communes, le SICTOM est souvent partenaire soit avec l'équipe des ambassadeurs de tri, soit la mise à disposition de bacs ou de bennes.

Le SICTOM accompagne les communes lors d'implantation de camps de gens du voyage.

5- Contrôles de collectes

Les ambassadeurs de tri effectuent régulièrement des contrôles de collecte. Cette opération s'effectue avant le passage de la benne chargée de la collecte. Lorsque le contenu du bac n'est pas conforme, il y est apposé un autocollant **"TRI NON CONFORME"** et un guide de tri est déposé dans la boîte aux lettres. Dans le cas où le contenu du bac est correct, il est apposé un autocollant **"BRAVO TRI CONFORME"** afin d'encourager les usagers dans leur bon geste du tri.

Les contrôles de collecte sont de plus en plus fréquents. Cette année, il y a eu 107 contrôles et sur 6 251 bacs qui ont été vérifiés, 2 230 bacs soit 35,67 % étaient déclarés non conformes dont 2 170 bacs pour l'emballage et 60 bacs pour le verre. Ces différents contrôles ont permis d'améliorer de façon importante la qualité du tri qui est passée de à 78,69 % à 84,05 %. Cela a une répercussion directe sur les reversements d'ECO EMBALLAGE et sur les surcoûts engendrés par l'incinération des refus de tri.

Le collecteur effectue des refus de bacs lorsque le bac est manifestement non conforme.

**LE SICTOM DE LA REGION DE RAMBOUILLET
A LE SOUCI PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT.
IL PARTICIPE A SA MESURE A TOUTES LES ACTIONS
PERMETTANT DE REDUIRE, RECYCLER ET VALORISER LES DECHETS**